

Direction de la Formation et de la Vie Étudiante  
Services aux Étudiant·e·s –Mission Scolarité Centrale  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris Cedex 16  
[www.dauphine.psl.eu](http://www.dauphine.psl.eu)

**Numéro étudiant dauphinois :**

**Nom de l'étudiant :**

**Prénom de l'étudiant :**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je prends acte que la non-présentation lors de mon inscription administrative de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de mon foyer fiscal entraîne, suivant les dispositions votées par le Conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine-PSL, le paiement des droits d'inscription de master au taux maximal, soit 6 630 € sans abattements possibles pour l'année universitaire 2021-2022.

Je renonce à effectuer toute réclamation après avoir acquitté mes droits d'inscription d'un montant de 6 630 € et à solliciter la révision des droits acquittés au titre de mon inscription 2020-2021 en produisant l'avis d'impôt 2019 de mon foyer fiscal.

Date :

Signature :